

# PROTOCOLE COVID-19 AU LABOLOBO

- 1. Port du masque obligatoire à l'accueil pour les plus de 12 ans;**
- 2. Maintien des distances interpersonnelles (1,5m minimum);**
- 3. Les parents déposant leurs enfants restent dehors si possible, pour éviter de remplir le sas;**
- 4. Désinfection des mains obligatoire pour tous avec du gel mis à disposition à l'accueil;**
- 5. De manière générale, si on est malade, on reste à la maison :** quelqu'un est considéré comme un cas possible de covid-19, et doit donc rester à domicile, s'il est malade ou présente des symptômes liés au covid-19, à savoir :
  - SOIT au moins un symptôme majeur, sans autre cause évidente ;
  - SOIT au moins deux symptômes mineurs, sans autre cause évidente ;
  - SOIT une aggravation de symptômes respiratoires connus (asthme par exemple), sans autre cause évidente.

## Symptômes majeurs :

- fièvre ( $\geq 38^{\circ}\text{C}$ ) ;
- toux importante ;
- difficultés respiratoires (en dehors d'une crise d'asthme) ;
- douleur thoracique sans avoir reçu de coup ou de traumatisme ;
- perte de l'odorat ou du goût.

## Symptômes mineurs (sans autre cause évidente) :

- douleurs musculaires ;
- fatigue inhabituelle pour l'activité ;
- nez qui coule ( ! si enfant allergique connu : éternuements, nez qui coule ou yeux rouges/qui chatouillent sont plutôt un signe d'allergie) ;
- maux de gorge ;
- maux de tête ;
- perte franche d'appétit ;
- diarrhée aqueuse sans vomissement.

## Conditions de participation pour les inscrits de tout âge, animateurs, personnel et bénévoles encadrants :

Si le malade présente des symptômes légers et sans hospitalisation, elle peut de nouveau participer à l'activité après sa mise en quarantaine de 7 jours, à condition qu'elle n'ait pas eu de fièvre au cours des 3 derniers jours ET qu'elle ait également montré une amélioration considérable des symptômes.

Les personnes vivant sous le même toit qu'une personne atteinte du covid-19 doivent rester en quarantaine à la maison pendant 7 jours et seront également testées. Cette quarantaine commence au moment où le test a confirmé la positivité du membre de la famille.

Pour les participants ou les encadrants ayant été hospitalisés en raison d'une des formes majeures de covid-19, la durée de l'isolement au domicile suite à la sortie d'hospitalisation (et donc la date possible de retour en collectivité) sera déterminée par le médecin traitant.

**Il est primordial de nous avertir si vous ou vos enfants êtes testés positif afin que nous puissions prendre l'ensemble des mesures nécessaires afin d'éviter la propagation du virus.**

